

Communiqué de presse

Le 11/01/2023

DOMISERVE et l'ADMR deviennent le partenaire exclusif de l'AGIRC-ARRCO pour la mise en œuvre des **prestations d'action sociale** à destination des personnes de plus de 75 ans.

Le régime de retraite complémentaire **Agirc-Arrco** a retenu l'offre commune de **Domiserve**, filiale de La Banque Postale spécialisée dans l'ingénierie des services à la personne et de **l'ADMR**, 1^{er} réseau national associatif de service à la personne, pour la mise en œuvre de ses offres d'action sociale autour du « Bien vieillir chez soi », à destination de **100 000 retraités**.

Trois dispositifs, visant à favoriser le bien-être, l'autonomie à domicile et même la longévité, représentant **250 000 prestations par an**, seront opérés par Domiserve et l'ADMR à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- « **Aide à domicile momentanée** » est un service d'aide à domicile pour les retraités confrontés à une difficulté passagère. Cette aide peut prendre la forme d'une aide au ménage, aux courses, à la préparation des repas, etc.
- « **Bien chez Moi** » permet avec l'aide d'un ergothérapeute d'établir un diagnostic du domicile des retraités afin de repérer les éventuels facteurs de risques d'accidents domestiques. Ce diagnostic proposera un ensemble de conseils et de solutions pour rendre le logement plus sûr et plus confortable.
- « **Sortir Plus** » propose aux retraités de renouer avec les sorties en toute sécurité, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance, pour partir en promenade, aller faire les courses, se rendre chez des amis, etc.

L'offre exclusive de Domiserve et de l'ADMR a été construite autour de 3 atouts majeurs :

- Un accueil unique des retraités, grâce à une plateforme téléphonique certifiée NF service Relation Clients, implantée à Montrouge et dédiée à l'Agirc-Arrco ;

- Un portail digital exclusif permettant aux bénéficiaires ou à leurs aidants familiaux de solliciter les aides, suivre leur mise en place et leur réalisation sur tout le territoire ;
- Un accompagnement de proximité et de qualité partout en France grâce au réseau national de l'ADMR, certifié NF services aux personnes à domicile, et à ses 2 700 associations locales- appuyé par le réseau de prestataires de Domiserve intervenant en complément sur le territoire.

A propos de Domiserve

Domiserve est une enseigne nationale de services à la personne, reconnue par l'État depuis 2006 et filiale de La Banque Postale, société à mission du Groupe la Poste. Avec ses 150 collaborateurs, plus de 12 550 000 heures de prestations à domicile, 300 M€ de CESU émis, et sa filiale Hippocad, Domiserve conçoit des solutions concrètes d'accompagnement pour permettre à chacun de profiter de tous les moments de la vie. Ses 3 domaines d'activités forment une offre complète et personnalisée, d'utilité sociale sur l'ensemble du territoire français :

- L'émission de moyens de paiement dédiés et sécurisés pour le versement des aides et avantages sociaux,
- L'organisation et l'optimisation de prestations de services à la personne et l'accompagnement social sur tout le territoire,
- Le développement de solutions innovantes pour l'autonomie à domicile.

A propos de l'ADMR

Créée en 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Les 94 000 salariés des 2 700 associations locales ADMR, gérées et animées par 81 000 bénévoles, délivrent quotidiennement partout en France services et soins auprès de 720 000 clients (personnes âgées ou vivant avec un handicap, familles et tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles :

- Enfance et Parentalité
- Services et soins aux Séniors
- Accompagnement du handicap
- Entretien de la maison.

L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin ; Thierry d'Aboville en est le Secrétaire général.

Contacts :

Contact Domiserve – malika.moussaoui@domiserve.com – 06 73 37 13 02

Contact ADMR – jplecocq@agence-profile.com – 06 87 08 13 48